



Litige avec crédit cofidis après 2 ans sans nouvelle

Par **fanfan**, le **19/11/2013** à **13:36**

Bonjour - il y a 3 ans environ j'avais pris un crédit chez cofidis - j'ai eu des problèmes financiers et n'ai pas pu continuer de payer. j'ai reçu un courrier d'un huissier de dunkerque me réclamant 4500 euros,(pour 3000 Euros empruntés) c'était il y a plus de 2 ans. J'avais adressé 100 euros à l'époque puis plus de nouvelle, jusqu'à ce jour où je reçois en courrier simple de COFIDIS comme quoi la créance qu'ils détenaient à mon encontre au titre du dossier de financement à été cédé à la société EOS CREDIREC A PARIS et que du fait de la cession intervenue le 11/10/2013 LA STE EOS est désormais titulaire de tous droits de créance nés en vertu dudit financement et qu'ils vont me contacter dans les tous prochains jours. Comme cela fait plus de 2 ans que je n'ai plus de nouvelle comment je peux traiter ce dossier. Je suis seule à la retraite avec 1100 euros -mon compagnon est décédé en FEVRIER 2013 - et je rembourse déjà à FINAREF deux crédits que j'avais soit 265 EUROS PAR Mois. Merci de me répondre rapidement car ils vont me contacter très rapidement. Cordialement